



COMMUNIQUÉ

RETRAITE - EMPLOIS - SALAIRES

ILS DOIVENT NOUS ENTENDRE !

Ce 10 septembre 2013 avec plus de 180 manifestations recensées sur l'ensemble du territoire, les salariés du public et du privé, les demandeurs d'emploi, les jeunes et les retraités se sont mobilisés contre le projet de loi sur les retraites du Gouvernement.

Le Gouvernement, sensible aux sirènes libérales de Bruxelles, est dans la continuité des réformes régressives de **1993, 2003, 2008 et 2010**, que ses membres, alors dans l'opposition, avaient combattues.

A l'heure où les grosses fortunes annoncent une augmentation de 25% de leurs richesses, où les bénéficiaires des multinationales battent des records, le Gouvernement s'obstine à répondre favorablement aux revendications du MEDEF et au monde de la finance. Il attaque une nouvelle fois les droits des salariés par, notamment, un allongement de la durée de cotisation.

Contrairement à ce qu'affirment la Direction de la SNCF, le gouvernement et certains médias, les cheminots sont bien concernés par cette réforme et ils l'ont fait savoir en participant aux manifestations et en s'inscrivant dans le mouvement de grève à l'appel de la CGT.

Près d'un cheminot sur 4 était en grève à la SNCF, ce jour, tous collègues confondus. Ils ont ainsi affirmé leur opposition au projet de loi gouvernemental injuste et inacceptable pour l'ensemble des salariés.

Les cheminots avec la CGT rejettent tout allongement de durée des cotisations, le mécanisme de la décote et la régression sociale des retraités.

Ils exigent :

- ✗ Un taux de remplacement (montant de la pension) à 75 % minimum du salaire de référence;
- ✗ Pas de pension inférieure au SMIC (revendiqué à 1700€ par la CGT) ;
- ✗ Ouverture du droit à la retraite à 60 ans à taux plein pour tous (50 et 55 ans pour les cheminots);
- ✗ Départ anticipé avec pension complète dans le cadre de la reconnaissance de la pénibilité, validation des années d'étude, validation des périodes de précarité subie ;
- ✗ Retour aux 10 meilleures années pour le calcul des pensions du privé,
- ✗ L'abrogation des dispositions régressives des réformes de 2007 et 2010,
- ✗ Le retour de la péréquation.

81% des français sont inquiets pour l'avenir de leur retraite, comme le confirme les 18 organisations de jeunesse qui participent à ce mouvement.

Des solutions existent pour financer le système de retraite solidaire par répartition et notamment notre régime spécial. La CGT réaffirme que l'emploi et les salaires sont les deux leviers essentiels pour financer nos retraites, cela passe à la SNCF par :

- ✗ Une politique de recrutements ambitieuse de cheminots au cadre permanent pour assurer un service public de qualité et pérenniser le financement de notre régime spécial ;
- ✗ Une revalorisation générale de l'ensemble des salaires des cheminots permettant de porter à 1700 € brut le salaire minimum d'embauche ;
- ✗ Un plan de rattrapage du contentieux salarial à la SNCF par des augmentations générales ;
- ✗ La transformation de la PFA en véritable 13e mois pour tous ;
- ✗ La revalorisation des primes de travail, des gratifications de vacances et d'exploitation ;
- ✗ L'indexation des pensions sur les salaires.

La Fédération CGT appelle l'ensemble des cheminots à accentuer la mobilisation sur l'emploi, les salaires et pour une réforme des retraites de progrès social.